

## Durée de la formation

21 heures (3 jours)

## Tarif

Plan de compétences IPERIA

## Lieu de formation

A définir

## Horaires

09h00 / 12h30  
13h30 / 17h00

## Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

## Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s ou salarié(e)s du particulier employeur

## Nombre de stagiaires

12 stagiaires maximum

## Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active" avec alternance de cours théoriques et pratiques, et échanges et études de situations vécues par les participants

## Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM.

## Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- Passeport de formation pour les assistants maternels

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap

## Intervenant

A définir

## Renseignements et inscription

Maryse DIALLO

04.94.60.38.85

[formation-provenceazur@msaservicespa.fr](mailto:formation-provenceazur@msaservicespa.fr)

## OBJECTIFS

- Mettre en place un accompagnement adapté aux particularités et au rythme de développement de l'enfant,
- Mettre en place un environnement et des actions favorisant le développement de son autonomie.

## SAVOIRS

- Les aménagements et les adaptations de l'environnement.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- Les aides techniques pour la communication, la mobilité, l'hygiène, l'habillement et la prise des repas.
- Les techniques de transfert et d'aide aux déplacements.
- Les différents types de guidance.
- La démarche d'observation.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.
- La prévention des fausses routes.
- Les comportements-problèmes et les troubles du comportement : répercussions sur la qualité de vie, prévention et gestion.

## SAVOIR-FAIRE

- ❖ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie de l'enfant dans les actes du quotidien.
- ❖ Mettre en place des conditions propices à la sécurité et au confort de l'enfant avant et pendant les actes quotidiens.
- ❖ Adopter une posture bienveillante et une communication verbale, non verbale et paraverbale adaptée aux particularités et aux possibilités de l'enfant.
- ❖ Aider l'enfant à se laver, à s'habiller et se déshabiller, à s'alimenter et à se déplacer en valorisant ses ressources et ses compétences.
- ❖ Utiliser le matériel adapté et appliquer les techniques appropriées dans l'aide aux actes du quotidien.
- ❖ Mettre en place des actions facilitant la prise des repas (installation, guidance, textures adaptées).
- ❖ Mettre en place des actions favorisant le repos et le sommeil de l'enfant en fonction de son rythme et d'éventuels troubles.
- ❖ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.
- ❖ Sensibiliser l'enfant aux règles de sécurité lors des déplacements et des sorties.
- ❖ Adopter une attitude et une communication appropriées pour désamorcer, apaiser ou faire face à une situation difficile.
- ❖ Repérer des signes d'alerte, partager ses observations et passer le relais aux professionnels compétents.

## SAVOIR-ETRE

- ✓ Etre respectueux de l'intimité de l'enfant
- ✓ Etre attentif aux réactions et aux messages verbaux et non verbaux
- ✓ Faire preuve de patience
- ✓ Etre rassurant
- ✓ Etre dans une juste proximité